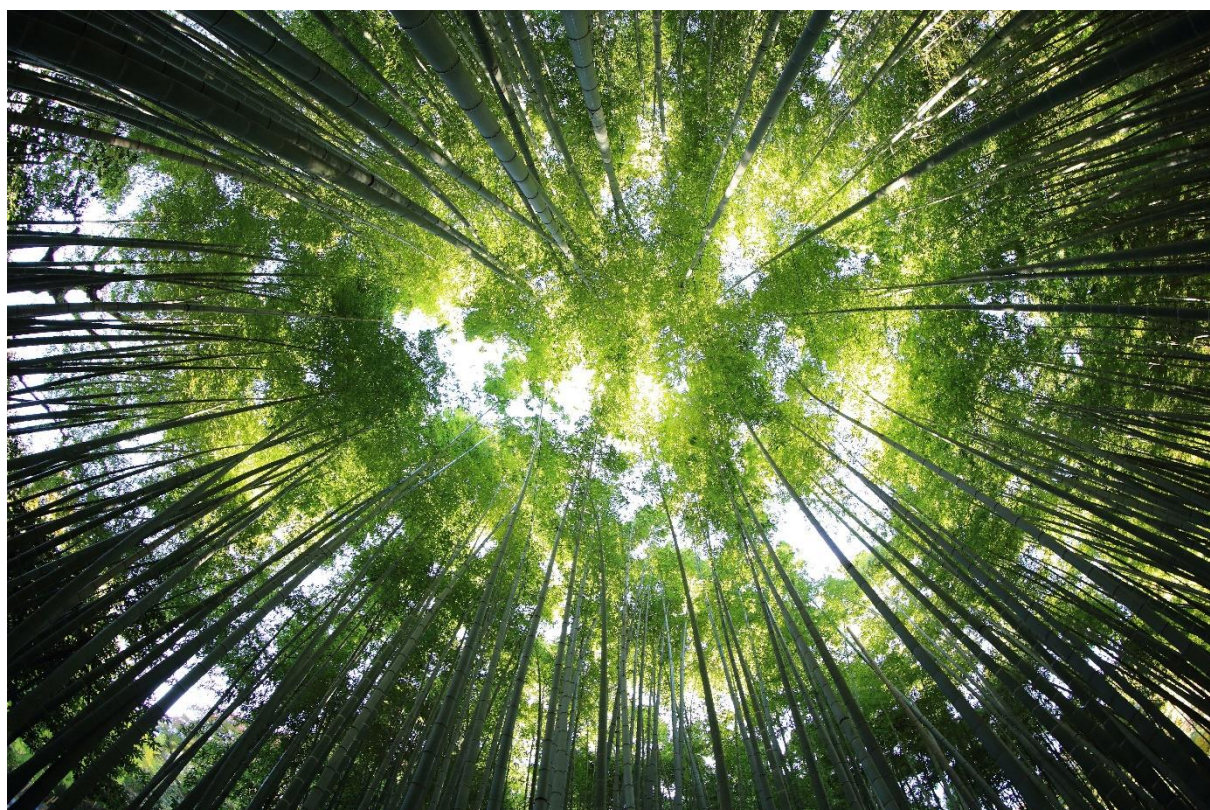




## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2023



1.	Attestation de la personne responsable .....	3
2.	Rapport semestriel d'activité .....	5
2.1	Indicateurs alternatifs de performance .....	5
2.2	Perspectives et tendances .....	5
2.3	Éléments significatifs de la période .....	6
2.4	Commentaires sur l'activité .....	8
2.5	Investissements .....	12
2.6	Participation dans l'entreprise mise en équivalence .....	13
2.7	Principales transactions avec les parties liées .....	13
2.8	Événements postérieurs à la clôture .....	13
2.9	Description des principaux risques et incertitudes des 6 mois restants .....	14
3.	États financiers résumés .....	16
3.1	États financiers résumés au 30 juin 2023 .....	16
3.2	Notes annexes aux états financiers résumés semestriels .....	20
1.	Description de la Société et de l'activité .....	20
2.	Base de préparation .....	20
3.	Faits significatifs de la période .....	22
4.	Événements postérieurs à la clôture .....	24
5.	Participation mise en équivalence de AFYREN NEOXY .....	24
6.	Données opérationnelles .....	27
7.	Résultat financier .....	30
8.	Impôt sur le résultat .....	31
9.	Immobilisations incorporelles et corporelles .....	31
10.	Contrats de location .....	32
11.	Actifs financiers non courants .....	33
12.	Créances clients et autres actifs courants .....	34
13.	Trésorerie et équivalents de trésorerie .....	34
14.	Capitaux propres .....	35
15.	Provisions et passifs éventuels .....	36
16.	Emprunts, dettes financières et dettes de loyer .....	36
17.	Fournisseurs et autres passifs courants et non courants .....	37
18.	Instruments financiers et gestion des risques .....	38
19.	Transaction avec les parties liées .....	39
20.	Engagement hors bilan .....	39
3.3	Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes .....	40

## 1. ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

---

« J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers IFRS résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice ».

Nicolas Sordet, Directeur Général

Fait à Lyon, France, le 18 septembre 2023





## 2. Rapport semestriel d'activité

## 2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

---

### 2.1 INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

En complément des agrégats comptables, le management a identifié plusieurs indicateurs alternatifs de performance (« IAP ») permettant de suivre la performance de ses activités dont deux indicateurs financiers, le chiffre d'affaires de production et la marge d'EBITDA (courant et courant de production). Ces indicateurs financiers ne sont pas représentatifs sur le premier semestre 2023, la Société n'ayant pas enregistré de résultats significatifs, mais ils doivent permettre à terme de suivre la performance économique de chacune des unités de production, et de manière globale le bon développement du Groupe. Il complète d'autres indicateurs plus opérationnels que sont l'indicateur de capacité engagée et de capacité installée et des indicateurs de performance ESG (environnemental, social et de gouvernance) aujourd'hui en cours d'élaboration.

Ces indicateurs sont décrits en détail au Chapitre 3 -Rapport de gestion, section 3.11 - Indicateurs alternatifs de performance du Rapport Financier Annuel 2022 de la Société.

### 2.2 PERSPECTIVES ET TENDANCES

A la date du présent Rapport Financier Semestriel, AFYREN NEOXY, première unité de production de taille industrielle utilisant la technologie AFYREN, procède à la fiabilisation des opérations en vue du démarrage en continu de la production. Les solutions techniques identifiées sont progressivement déployées et les résultats positifs permettent d'envisager l'atteinte du point mort d'AFYREN NEOXY au cours du 1er semestre 2024 (initialement envisagée en fin d'exercice 2023).

En parallèle, AFYREN est engagé dans la préparation d'une deuxième usine sur le continent asiatique. Ce projet a été lancé en partenariat avec Mitr Phol, groupe thaïlandais leader de la production du sucre de canne et de ses dérivés. Les négociations concernant la joint-venture porteuse du projet (détenue par AFYREN à 70% et par Mitr Phol à 30%) sont en phase avancée, en vue d'une signature et du lancement des études d'ingénierie permettant de préciser l'investissement nécessaire et le calendrier de construction et de démarrage de production.

#### Objectifs financiers 2027

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société vise à horizon 2027 :

- trois unités de production pour une capacité installée d'environ 72 000 tonnes ;
- un chiffre d'affaires de production cumulé des trois unités supérieur à 150 millions d'euros ;
- une marge d'EBITDA courant cible au niveau du Groupe de l'ordre de 30%.

Ces objectifs dépendent de différentes variables, en particulier :

(i) un calendrier de construction, de mise en service et de montée en charge des usines 2 et 3 dépendant notamment du retour d'expérience d'AFYREN NEOXY, des études d'ingénieries de l'usine 2, et du choix pour l'usine 3 entre un scénario d'extension d'AFYREN NEOXY ou d'implantation sur un nouveau site ;

(ii) les effets directs et indirects du contexte macro-économique et notamment de la disponibilité des équipements et matériaux en phase de construction et de l'impact de la crise énergétique sur les coûts d'exploitation des usines et sur les prix de vente, ces derniers

ayant tendance à se compenser. AFYREN propose en effet un modèle robuste face à la concurrence petro-sourcée, qui influence les prix pour l'ensemble du marché.

## 2.3 ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PÉRIODE

### Opérations

En janvier 2023, AFYREN annonce avoir conclu un projet de partenariat avec Mitr Phol, un leader mondial de l'industrie sucrière en vue de l'implantation d'une bioraffinerie en Thaïlande. Ce projet sera porté par une joint-venture détenue par AFYREN à 70% et Mitr Phol à 30%, avec pour cible le marché asiatique qui représente 25% du marché mondial des acides carboxyliques. Ce projet de deuxième usine vise une capacité de production d'environ 28 000 tonnes par an, représentant un chiffre d'affaires d'environ 60 millions d'euros à pleine capacité. A la date du présent Rapport Financier Semestriel, Les discussions concernant la joint-venture porteuse du projet (détenue par AFYREN à 70% et Mitr Phol à 30%) sont en phase avancée, en vue d'une signature<sup>1</sup> et du lancement des études d'ingénierie permettant de préciser l'investissement nécessaire et le calendrier de construction et de démarrage de production.

En juin 2023, AFYREN annonce des avancées significatives dans les opérations de production de l'usine et la livraison des premiers lots d'acides organiques biosourcés. Pour rappel, une fois la production industrielle débutée, AFYREN prévoit une montée en charge progressive des volumes pour produire 16 000 tonnes d'acides carboxyliques par an à pleine capacité. Cette production, qui offre une alternative unique, bas carbone et locale à la concurrence petro-sourcée, trouve ses applications dans des marchés aussi variés que la nutrition humaine et animale, les arômes et parfums ainsi que les lubrifiants et fluides techniques.

Depuis le début de l'année 2023, les clients stratégiques ont renouvelé leur confiance dans le projet porté par AFYREN, confirmant les engagements commerciaux pour un chiffre d'affaires cumulé sécurisé de plus de 165 M€<sup>2</sup>. AFYREN NEOXY reconnaîtra du chiffre d'affaires à la livraison des lots d'acides issus de la production en continu.

### ESG

#### Succès du premier baromètre RH (AFYREN Global People Survey), reflétant l'engagement des équipes

En janvier 2023, AFYREN a organisé son premier baromètre interne auprès de l'ensemble des salariés. Réalisé sous forme d'un sondage en ligne sur des thématiques telles que l'adhésion à la stratégie et aux objectifs du Groupe, les relations internes, la qualité de vie au travail, ou encore le développement et la reconnaissance des compétences, l'exercice rencontre un vif succès avec un taux de participation des collaborateurs de 97%.

Ce baromètre a fait émerger les points forts et points d'amélioration à différents niveaux de l'organisation. Il a été suivi d'ateliers collectifs, organisés d'avril à juillet 2023 au sein de chaque équipe, pour coconstruire des plans d'action concrets. Un plan d'action Groupe s'inspirant de certaines initiatives est aussi en cours de déploiement.

AFYREN met en place un suivi dans la durée des progrès réalisés : l'organisation d'un deuxième baromètre RH est prévue courant 2024.

#### Amélioration de la notation extra-financière Gaia

Les efforts constants d'AFYREN pour documenter et améliorer ses processus en lien avec un développement durable de la Société ont conduit à une amélioration sensible de sa notation ESG. En mars 2023, AFYREN a obtenu une notation extra-financière par Ethifinance de

<sup>1</sup> Sous réserve d'accord des parties sur les termes définitifs du partenariat

<sup>2</sup> Total des volumes x prix de vente sur la durée contractualisée des contrats

78/100, en progression de 6 points par rapport à l'année précédente ce qui met en évidence, sur la base du référentiel 2021, un niveau de maturité ESG nettement supérieur à ce que l'on observe pour des entreprises comparables (en termes d'effectifs et de secteur d'activité).

### **AFYREN rejoint la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC)**

En 2023, AFYREN a rejoint la CEC (bassin lyonnais) afin de se confronter à des parties prenantes expertes, partager avec d'autres acteurs économiques et scientifiques et accélérer la définition d'une feuille de route ambitieuse à la hauteur des enjeux sociétaux et environnementaux. Cette feuille de route aura pour objectif de se positionner en tant qu'entreprise régénérative.

## **Finance et instruments financiers**

### **Financement**

En mars 2023, AFYREN NEOXY a sécurisé auprès de BNP une autorisation de découvert de 5 M€ sur 2023, ramené à 2,5 M€ sur 2024, visant à couvrir d'éventuels besoins de financement court-terme (préfinancement décaissement de subvention...).

Fin mars 2023, AFYREN a procédé au remboursement en numéraire des obligations convertibles souscrites en mars 2020 pour un montant de 3,567 M€.

En avril 2023, AFYREN et AFYREN NEOXY ont chacune souscrit un Prêt Innovation de 1 M€ auprès de Bpifrance. Ces emprunts sont remboursables en 31 échéances trimestrielles, dont un différé de remboursement de capital sur les 11 premières échéances.

### **Augmentation de capital et obligation convertibles AFYREN NEOXY**

Conformément aux accords de financement déjà en vigueur AFYREN a souscrit en mai 2023 à :

- une augmentation de capital en numéraire d'AFYREN NEOXY à hauteur de 2 M€ dans le cadre d'une augmentation de capital d'un montant global de 3,5 M€, souscrite par ses associés AFYREN et Bpifrance ;
- une obligation convertible AFYREN NEOXY d'un montant 1,5 M€ dans le cadre d'une émission d'un montant global de 3 M€, là encore souscrite par ses associés AFYREN et Bpifrance ;

Ces financements couvrent les avancées du démarrage d'AFYREN NEOXY.

### **Rachats actions / liquidité**

En avril 2023, AFYREN a mis en œuvre un programme de rachat d'actions conformément à la décision du Conseil d'administration d'AFYREN dans sa réunion en date du 21 mars 2023. Dans un contexte de cours bas, ce programme permet de limiter la dilution des actionnaires issue des plans pluriannuels d'attributions d'actions, sans impact significatif sur la trésorerie puisqu'il porte sur un maximum de 52,000 actions. Au 30 juin 2023, le volume d'actions racheté dans le cadre de ce programme s'élevait à 16,240 titres.

Fin avril 2023, par avenant au contrat en cours, AFYREN a procédé à l'augmentation des moyens au contrat de liquidité à hauteur de 150,000 euros. Pour rappel, 300,000 euros avaient été versés lors de la mise en œuvre du contrat en novembre 2021.

### **Attributions d'AGA et exercices de BSPCE**



Dans le cadre de sa stratégie d'attraction et de fidélisation des dirigeants et salariés de l'entreprise, le Conseil d'administration a mis en œuvre la délégation de compétence consentie par l'assemblée générale mixte du 11 juin 2021 pour l'attribution de 16.521 AGA 2021 nouvelles au profit de deux salariés de la Société et d'un dirigeant salarié d'une filiale. Suite au départ d'un salarié, le solde est de 10.075 AGA 2021.

La Société enregistre l'acquisition définitive, à compter du 24 mars 2023, de 25.762 actions ordinaires gratuites à chacun des deux dirigeants, conformément à l'attribution décidée par le Conseil d'Administration du 24 mars 2022.

Par ailleurs, AFYREN enregistre l'exercice de 44.998 BSPCE 5 donnant lieu à l'émission d'autant d'actions ordinaires de la Société. Dans le même temps, 26.667 BSPCE 5 ont été annulés à la suite du départ de salariés.

## 2.4 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITÉ

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et aux résultats de la Société avec les comptes résumés de la Société établis pour les besoins du rapport financier semestriel au titre des premiers semestres 2022 et 2023, et ayant fait l'objet d'une revue limitée par le commissaire aux comptes dont le rapport d'examen limité est présenté en section 3.2.

Les commentaires sur les comptes ci-dessous sont établis sur la seule base de ces comptes.

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS-UE »).

Les chiffres indiqués en milliers d'euros dans les tableaux et analyses figurant dans cette section ont été arrondis. Par conséquent, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres arrondis séparément. De même, la somme des pourcentages, calculés à partir de chiffres arrondis, peut ne pas correspondre à 100 %.

### Chiffres clés

En milliers d'euros	2023.06	2022.06	Var.
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 956</b>	<b>1 763</b>	<b>+11%</b>
<i>Dont licence et développement du savoir-faire industriel</i>	708	708	-
<i>Dont autres prestations de services</i>	1 247	1 054	+18%
Résultat opérationnel courant	(3 097)	(2 581)	+20%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(3 097)</b>	<b>(2 580)</b>	<b>+20%</b>
Résultat financier net	503	(160)	-
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	(2 529)	(1 420)	+78%
<b>Résultat net</b>	<b>(5 123)</b>	<b>(4 160)</b>	<b>+23%</b>

Le résultat du Groupe traduit une phase où les équipes sont pleinement mobilisées pour le démarrage de la première usine et la préparation des suivantes.

Le lecteur est invité à se reporter à l'examen des comptes et des résultats dans les notes des Etats Financiers IFRS clos au 30 juin 2023 figurant en section 3.1.



## Bilan simplifié

En milliers d'euros	2023.06	2022.12
Actifs non courants	21 832	20 998
<i>Dont titres mis en équivalence</i>	16 456	16 513
<b>Actifs courants</b>	<b>54 548</b>	<b>63 822</b>
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	52 652	62 333
<b>Total des actifs</b>	<b>76 380</b>	<b>84 821</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>65 920</b>	<b>70 978</b>
Passifs non courants	5 354	5 885
<i>Dont emprunts et dettes financières<sup>3</sup></i>	3 641	3 485
Passifs courants	5 107	7 958
<i>Dont emprunts et dettes financières</i>	1 597	5 054
<b>Total des passifs</b>	<b>76 380</b>	<b>84 821</b>

La Société dispose d'une trésorerie qui s'établit à 52,7 M€ à la clôture de l'exercice. Elle peut ainsi financer son développement futur, incluant des travaux de R&D et le développement de projets industriels futurs.

Au 30 juin 2023, la dette totale s'établit à 5,2 M€, en baisse de 3,3 M€ à la suite du remboursement d'une obligation convertible intervenu en mars 2023.

## Chiffre d'affaires

Le traitement comptable et les éléments composants le chiffre d'affaires sont détaillés dans la note 6.2 des Etats Financiers IFRS clos au 30 juin 2023 figurant en section 3.1.

En milliers d'euros	2023.06	2022.06
Licence et développement du savoir-faire industriel	708	708
Autres prestations de services	1 247	1 054
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>1 956</b>	<b>1 763</b>

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève à 1,96 M€ au premier semestre 2023, en hausse de 11%, par rapport à 1,76 M€ au premier semestre 2022.

### Evolution du chiffre d'affaires par nature

Le chiffre d'affaires est constitué :

- des produits issus des licences de brevets et savoir-faire concédées à AFYREN NEOXY depuis décembre 2018 pour un total de 0,7 M€ au premier semestre 2023 (1,4 M€ sur un base annuelle) inchangé par rapport au premier semestre 2022 ;
- des différents contrats de mises à dispositions et autres prestations de services (techniques, commerciales, administratives...) conclus avec AFYREN NEOXY pour un total de 1,2 M€ au premier semestre 2023, en hausse par rapport à 2022 du fait de diverses prestations réalisées dans le cadre du démarrage de l'usine.

<sup>3</sup> Incluant les dettes de loyer, qui représentent 195 milliers d'euros à fin juin 2023

## Résultat opérationnel courant

### Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles nettes<sup>4</sup> s'élèvent à 5 M€ au premier semestre 2023 contre 4,3 M€ au premier semestre 2022, en hausse de 0,7 M€.

Cette hausse est principalement attribuable aux :

- achats et charges externes en hausse de +0,3 M€, incluant les frais liés au développement des prochaines usines du Groupe, notamment en Thaïlande ;
- charges de personnel en hausse de +0,2 M€ provenant de la hausse des effectifs, le nombre moyen d'équivalents temps plein (ETP) passant d'environ 31 au 30 juin 2022 à près de 40 au 30 juin 2023 (hors AFYREN NEOXY).

Ces charges incluent 0,4 M€ liés au frais de développement des prochaines usines du Groupe en hausse de 0,2 M€ par rapport au premier semestre 2022. Par ailleurs, les dépenses de recherche et développement comptabilisées en charges passent de 0,6 M€ au premier semestre 2022 à 0,9 M€ au premier semestre 2023.

Ces postes sont détaillés dans la note 6.4 des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.1.

### Résultat opérationnel courant

Après comptabilisation des autres charges, qui s'élèvent à (0,5) M€ le résultat opérationnel courant s'établit à (3,1) M€ ; la hausse des charges est partiellement compensée par la hausse du chiffre d'affaires.

## Formation du résultat net

### Résultat financier

Les charges financières s'élèvent à 0,2 M€ sur le premier semestre 2023 et incluent principalement des intérêts liés aux retraitements IFRS (sur les OC et sur contrat de licence). Elles sont largement compensées par les produits financiers issus du placement de la trésorerie : ceux-ci atteignent 0,7 M€ sur le semestre pour un résultat financier positif de 0,5 M€.

### Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)

La quote-part détenue dans le résultat d'AFYREN NEOXY s'élève à (2,5) M€ au premier semestre 2023 contre (1,4) M€ au premier semestre 2022. Cette évolution est principalement liée aux charges opérationnelles de l'usine, en l'absence de chiffre d'affaires. AFYREN NEOXY reconnaitra du chiffre d'affaires à la livraison des lots d'acides à ces clients issus de la production en continu.

Le lecteur est invité à se référer à la note 5 des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.1.

Au premier semestre 2023 le résultat global d'AFYREN NEOXY est (5,0) M€ par rapport à (2,8) M€ au premier semestre 2022.

### Résultat net

<sup>4</sup> Nettes des autres produits, principalement des subventions d'exploitation incluant notamment le crédit d'impôt recherche. Ce poste est détaillé dans la note 6.3 « Autres produits » des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.1.

Le résultat net s'établit à (5,1) M€ à fin juin 2023 contre (4,2) M€ à fin juin 2022 : la perte nette traduit une phase où les équipes d'AFYREN et d'AFYREN NEOXY ont été pleinement mobilisées par la fiabilisation et le démarrage de la première usine et le développement des suivantes.

### Informations sur les capitaux, liquidités et sources de financement

Les sources de financement d'AFYREN proviennent principalement de l'augmentation de capital réalisée à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société en octobre 2021, et plus généralement de fonds propres apportés par les investisseurs d'AFYREN ainsi que les emprunts bancaires contractés auprès des établissements de crédit, les avances remboursables et prêts auprès de Bpifrance.

#### Dettes financières et trésorerie

En milliers d'euros	2023.06	2022.12
Obligations convertibles	-	3 412
Autres emprunts	4 894	4 714
<i>Dont PGE</i>	2 000	2 349
<i>Dont avances remboursables</i>	388	604
<i>Dont autres emprunts</i>	2 268	1 521
<i>Dont intérêts courus</i>	238	242
<b>Total emprunts</b>	<b>4 894</b>	<b>8 128</b>
Dettes de loyers (IFRS 16)	345	411
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>5 239</b>	<b>8 539</b>
<b>Total trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>52 652</b>	<b>62 333</b>

Au 30 juin 2023, l'endettement financier total d'AFYREN est limité, à 5,2 M€ incluant les dettes de loyers et 4,9 M€ hors dettes de loyers. Le Groupe dispose d'une trésorerie de 52,7 M€ qui lui permet de faire face à ses échéances et financer ses développements futurs.

Se reporter aux notes 13 (Trésorerie et équivalents de trésorerie), 16 (Emprunts, dettes financières et dettes de loyer), et 18 (Instruments financiers et gestion des risques) des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.1.

#### Tableau des flux de trésorerie simplifié

En milliers d'euros	2023.06	2022.06
<b>Résultat net de la période</b>	<b>(5 123)</b>	<b>(4 160)</b>
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	406	301
Résultat financier net	(503)	160
Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	2 529	1 420
Coût des paiements fondés sur des actions	593	1 033
Autres	49	
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>(2 049)</b>	<b>(1 246)</b>
Variation nette du BFR	(258)	(290)
<b>Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles</b>	<b>(2 307)</b>	<b>(1 536)</b>
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement</b>	<b>(3 557)</b>	<b>(232)</b>
<b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>	<b>(3 816)</b>	<b>(528)</b>
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(9 681)</b>	<b>(2 298)</b>

### Variation du besoin en fonds de roulement (BFR)

En milliers d'euros	2023.06	2022.06
Créances clients	(448)	142
Passifs sur contrat client	(611)	(636)
Dettes fournisseurs	98	(106)
Provisions et avantages du personnel	(9)	16
Autres créances/ dettes courantes	713	295
<b>Total des variations</b>	<b>(258)</b>	<b>(290)</b>

Les autres créances / dettes courantes sont principalement de nature fiscale.

#### Flux de trésorerie généré par les activités d'investissement

Au 30 juin 2023, la trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement s'élève à 3,6 M€. Les postes principaux sont la souscription à l'augmentation de capital (pour 2,0 M€) et à l'obligation convertible d'AFYREN NEOXY (pour 1,5 M€), le versement complémentaire dans le cadre du contrat de liquidité et un nouveau versement dans le cadre du lancement du programme de rachat d'actons (0,4 M€), nets des intérêts perçus du fait du placement de la trésorerie du Groupe (0,7 M€).

#### Flux de trésorerie généré par les activités de financement

Au 30 juin 2023, la trésorerie nette utilisée par les activités de financement s'élève à 3,8 M€ et reflète principalement le remboursement en numéraire des obligations convertibles souscrites en mars 2020 pour un montant de 3,6 M€.

Les émissions et remboursements d'emprunts sont décrits dans la note 16 (Emprunts, dettes financières et dettes de loyers) des Etats Financiers IFRS figurant en section 3.1.

## 2.5 INVESTISSEMENTS

#### Principaux investissements réalisés

AFYREN n'a pas réalisé d'investissements significatifs sur la période en dehors de la participation à l'augmentation de capital en numéraire et la souscription à une obligation convertible d'AFYREN NEOXY. Ces financements couvrent les avancées du démarrage d'AFYREN NEOXY.

#### Principaux investissements en cours de réalisation ou pour lesquels des engagements fermes ont été pris, et mode de financement desdits investissements

Les principaux investissements en cours de réalisation correspondent à la finalisation des travaux de construction d'AFYREN NEOXY ainsi que des travaux complémentaires de fiabilisation.



## 2.6 PARTICIPATION DANS L'ENTREPRISE MISE EN EQUIVALENCE

Le tableau suivant résume les informations financières de AFYREN NEOXY telles que préparées dans ses états financiers IFRS établis selon les mêmes méthodes comptables qu'AFYREN. Il réconcilie en outre les informations financières résumées de la valeur comptable de la participation d'AFYREN dans AFYREN NEOXY :

En k€	2023.06	2022.12	2022.06
<b>Pourcentage de détention des titres</b>	<b>51,08%</b>	<b>50,62%</b>	<b>50,62%</b>
Actifs non courants	78 568	69 847	
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	2 306	10 508	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 707	8 440	
Passifs non courants	29 778	28 272	
Passifs courants	25 754	27 903	
<b>Actifs nets (100%)</b>	<b>32 048</b>	<b>32 620</b>	
Actifs nets attribuables à la société Afyren	16 370	16 513	
Goodwill	85		
<b>Valeur comptable des intérêts dans la coentreprise Neoxy</b>	<b>16 456</b>	<b>16 513</b>	
Résultat opérationnel	- 4 498		- 2 510
Résultat financier	- 540		- 232
Impôt sur le résultat	42		-
Résultat net	- 4 996		- 2 808
Autres éléments du résultat global	-		5
<b>Résultat global (100%)</b>	<b>- 4 996</b>		<b>- 2 804</b>
Quote part de la société Afyren dans le résultat global de Neoxy	- 2 529		- 1 419
Dividendes reçus par la société Afyren	-		-

## 2.7 PRINCIPALES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les principales transactions avec les parties liées sont détaillées dans la note 19 des Etats Financiers résumés au 30 juin 2023 figurant en section 3.1.

## 2.8 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

### Financement(s)

En septembre 2023, la société AFYREN NEOXY a conclu avec BPCE Factor deux contrats d'affacturage destinés à céder les créances des clients français et étranger (Union Européenne et Etats-Unis).

En août 2023, la société AFYREN NEOXY a souscrit un Prêt Nouvelle Industrie de 6 M€ auprès de Bpifrance. Cet emprunt est remboursable en 60 échéances trimestrielles, dont un différé de remboursement de capital sur les 12 premières échéances.

### Plan d'incitation à long-terme

En septembre 2023, AFYREN a mis en place un nouveau plan d'incitation long-terme sur à destination de certains salariés et mandataires sociaux. Celui-ci repose sur des objectifs de performance, incluant un volet extra-financier à horizon 2025, sous condition de présence à cette date. Ce plan correspond à un volume global d'actions potentiel de 190,206 actions.

## 2.9 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES DES 6 MOIS RESTANTS

Les principaux risques et incertitudes auxquels la Société estime être exposée à la date du présent rapport financier semestriel sont détaillés à la section 3.9 « Facteurs de risques » du rapport financier annuel de l'année 2022, publié le 13 avril 2023 et disponible [ici](#). Ces facteurs de risques demeurent applicables à la date du présent rapport et n'ont pas subi d'évolution significative. Concernant les risques d'approvisionnement en matières premières et en énergie (liés au risque climatique et risque Ukraine), AFYREN n'anticipe pas de changement par rapport à l'évaluation initiale.



### 3. Etats financiers résumés

### 3. ETATS FINANCIERS RÉSUMÉS

#### 3.1 ETATS FINANCIERS RESUMES AU 30 JUIN 2023

##### Etat résumé semestriel du compte de résultat consolidé

En k€	Notes	2023.06	2022.06
Chiffre d'affaires	6.2	1 956	1 763
Autres produits	6.3	226	234
Achats et charges externes	6.4	-1 538	-1 210
Charges du personnel	6.4	-3 249	-3 024
Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	9. & 10.	-406	-301
Autres charges		-86	-42
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-3 097</b>	<b>-2 580</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-3 097</b>	<b>-2 580</b>
Produits financiers	7.	746	14
Charges financières	7.	-243	-174
<b>Résultat financier net</b>		<b>503</b>	<b>-160</b>
Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	5.	-2 529	-1 420
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-5 123</b>	<b>-4 160</b>
Impôts sur le résultat	8.	-	0
<b>Résultat net de la période</b>		<b>-5 123</b>	<b>-4 160</b>
<b>Résultat par action</b>			
Résultat de base par action (en euros)	14.2	- 0,20	- 0,16
Résultat dilué par action (en euros)	14.2	- 0,20	- 0,16

##### Etat résumé semestriel du résultat global consolidé

En k€	Notes	2023.06	2022.06
<b>Résultat net de la période</b>		<b>- 5 123</b>	<b>- 4 160</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
Réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies (écarts actuariels)		1	27
Impôt lié		0	- 7
Entreprise mise en équivalence - quote-part des autres éléments du résultat global (écarts actuariels, nets d'impôt)		0	5
<b>Total éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>1</b>	<b>25</b>
<b>Total éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres éléments du résultat global de la période, nets d'impôt</b>		<b>1</b>	<b>25</b>
<b>Résultat global de la période</b>		<b>- 5 121</b>	<b>- 4 135</b>



## Etat résumé semestriel de la situation financière consolidée

En k€	Note	2023.06	2022.12
Immobilisations incorporelles	9.1.	3 492	3 621
Immobilisations corporelles	9.2.	349	358
Droits d'utilisation	10.	363	446
Titres mis en équivalence	5.	16 456	16 513
Actifs financiers non courants		1 172	62
<b>Actifs non courants</b>		<b>21 832</b>	<b>20 998</b>
Créances clients	12.	1 237	788
Actifs financiers courants	12.	361	71
Autres actifs courants	12.	298	630
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13.	52 652	62 333
<b>Actifs courants</b>		<b>54 548</b>	<b>63 822</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>76 380</b>	<b>84 821</b>

		2023.06	2022.12
Capital social	14.	519	517
Primes d'émission	14.	85 179	85 089
Réserves	14.	- 4 937	399
Report à nouveau	14.	- 9 720	- 5 828
Résultat net de la période	14.	- 5 123	- 9 200
<b>Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société</b>		<b>65 920</b>	<b>70 977</b>
Emprunts et dettes financières non courants	16.	3 446	3 261
Dettes de loyers non courantes	16.	195	224
Passif au titre des régimes à prestations définies		57	67
Provisions non courantes	15.	14	14
Produits différés non courants (passifs de contrat client)	6.2.	661	1 321
Produits différés non courants (subventions)	17.	981	997
<b>Passifs non courants</b>		<b>5 354</b>	<b>5 885</b>
Emprunts et dettes financières courants	16.	1 447	4 867
Dettes de loyers courantes	16.	150	187
Dettes fournisseurs	16.	488	520
Produits différés courants (passifs de contrat client)	6.2.	1 369	1 319
Autres passifs courants	17.	1 652	1 066
<b>Passifs courants</b>		<b>5 107</b>	<b>7 958</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>10 461</b>	<b>13 843</b>
<b>Total des capitaux propres et passifs</b>		<b>76 380</b>	<b>84 821</b>

## Etat résumé semestriel de la variation des capitaux propres

En k€	Note	Capital	Primes d'émission	Composante capitaux propres des obligations convertibles	Réserve d'actions propres	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat de la période	Total des capitaux propres
<b>Situation au 1er janvier 2022</b>		515	85 069	227	- 70	- 1 143	- 3 133	- 3 609	77 856
Résultat net de la période								- 4 160	- 4 160
Autres éléments du résultat global de la période				-	-	25			25
<b>Résultat global de la période</b>		-	-			25	-	- 4 160	- 4 135
Affectation du résultat de l'exercice précédent						- 914	- 2 695	3 609	-
Augmentation de capital	14.								-
Emission d'obligations convertibles	16.								-
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	6.4.1					1 033			1 033
Achats / Ventes d'actions propres					- 85				- 85
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la Société</b>		-	-	-	- 85	119	- 2 695	3 609	948
<b>Situation au 30 juin 2022</b>		515	85 069	227	- 154	- 992	- 5 828	- 4 160	74 676
<b>Situation au 1er janvier 2023</b>		517	85 089	227	- 173	346	- 5 828	- 9 200	70 977
Résultat net de la période								- 5 123	- 5 123
Autres éléments du résultat global de la période						1			1
<b>Résultat global de la période</b>		-	-	-	-	1	-	- 5 123	- 5 121
Affectation du résultat de l'exercice précédent						- 5 308	- 3 892	9 200	-
Augmentation de capital	14.	2	91						93
Obligations convertibles remboursées	16.			- 227					- 227
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	6.4.1					401			401
Achats / Ventes d'actions propres					- 202				- 202
<b>Total des transactions avec les propriétaires de la Société</b>		2	91	- 227	- 202	- 4 907	- 3 892	9 200	64
<b>Situation au 30 juin 2023</b>		519	85 179	-	- 375	- 4 561	- 9 720	- 5 123	65 920

## Tableau résumé semestriel des flux de trésoreries consolidés

En k€	Note	2023.06	2022.06
<b>Résultat net de la période</b>		<b>- 5 123</b>	<b>- 4 160</b>
<i>Ajustements pour :</i>			
- Amortissements des immobilisations et droits d'utilisation	9. & 10.	406	301
- Résultat financier net	7.	- 503	160
- Quote-part dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence (nette d'impôt)	5.	2 529	1 420
- Résultat de cession d'immobilisations corporelles		14	
- Coût des paiements fondés sur des actions	6.4.1	593	1 033
- Impôt sur le résultat	8.	-	- 0
- Autres éléments		35	
<b>Total des éliminations des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</b>		<b>3 074</b>	<b>2 914</b>
<b>Total marge brute d'autofinancement</b>		<b>- 2 049</b>	<b>- 1 246</b>
<i>Variations des :</i>			
- Créances clients	12.	- 448	142
- Passifs sur contrat client	6.2	- 611	- 636
- Dettes fournisseurs	17.	98	- 106
- Provisions et avantages du personnel	6.4.1	- 9	16
- Autres créances/ dettes courantes	12. & 17.	713	295
<b>Total des variations</b>		<b>- 258</b>	<b>- 290</b>
<b>Flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles</b>		<b>- 2 307</b>	<b>- 1 536</b>
Impôts payés	8.	-	-
<b>Trésorerie nette liée aux activités opérationnelles</b>		<b>- 2 307</b>	<b>- 1 536</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, hors frais de développement	9.	- 221	- 198
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		- 10	
Dépenses de développement capitalisées	9.	- 76	- 17
Subventions d'investissement (incl. CIR compensant des frais activés)		- 15	- 31
Souscription aux augmentations de capital de Neoxy		- 2 000	-
Intérêts reçus	7.	665	14
Augmentation d'actifs financiers non courants	11.	- 1 501	-
Augmentation d'actifs financiers courants (contrat de liquidité)		- 400	-
<b>Trésorerie nette liée aux activités d'investissement</b>		<b>- 3 557</b>	<b>- 232</b>
Augmentation de capital	14.1.	93	-
Achats / Ventes d'actions propres		- 202	-
Encaissements liés à l'émission d'obligations convertibles	16.	-	-
Encaissements liés aux nouveaux emprunts et dettes financières	16.	1 001	76
Remboursement d'emprunts et dettes financières	16.	- 818	- 274
Remboursement d'emprunts obligataires		- 3 567	-
Paieement de dettes de loyers	10.	- 110	- 52
Intérêts payés sur obligations convertibles	16.	- 178	- 178
Intérêts payés sur emprunts et dettes financières	16.	- 27	- 99
Intérêts payés sur dettes de loyer	16.	- 9	- 1
<b>Trésorerie nette liée aux activités de financement</b>		<b>- 3 816</b>	<b>- 528</b>
<b>Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		<b>- 9 681</b>	<b>- 2 297</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		62 333	67 128
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie détenue			
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin</b>		<b>52 652</b>	<b>64 831</b>

## 3.2 NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS RESUMES SEMESTRIELS

### 1. Description de la Société et de l'activité

AFYREN S.A. (« la Société » ou « AFYREN ») est une société française dont le siège social est situé à Clermont-Ferrand (63100).

Fondée en 2012, AFYREN est une entreprise de chimie durable (« greentech ») proposant des solutions innovantes pour remplacer des ingrédients issus du pétrole par des produits issus de micro-organismes naturels, dans une approche d'économie circulaire zéro déchet industriel.

Les solutions proposées par AFYREN permettent de produire à partir de la biomasse non alimentaire une famille de sept acides organiques intégralement biosourcés ainsi qu'un engrais naturel.

A partir des matières premières renouvelables telles que les co-produits du processus de production du sucre (notamment la mélasse et la pulpe de betterave), qui ne concurrencent pas les filières vivrières humaines, la plateforme technologique d'AFYREN - AFYNERIE® - permet de produire à l'échelle industrielle et à un coût compétitif des acides organiques 100 % biosourcés, offrant les mêmes propriétés chimiques que ceux produits à partir du pétrole, mais avec une empreinte carbone divisée par 5.

Le 1er octobre 2021, AFYREN a réalisé avec succès son introduction en bourse sur le marché non réglementé Euronext Growth à Paris, afin d'accélérer son développement, notamment à l'international.

En 2022, AFYREN a inauguré sa première usine : AFYREN NEOXY d'une capacité de 16 000 tonnes d'acides organiques et 28 000 tonnes d'engrais.

Les présents états financiers consolidés résumés semestriels IFRS comprennent les comptes d'AFYREN et de sa filiale AFYREN CANADA, ainsi que les titres mis en équivalence d'AFYREN NEOXY détenue à hauteur de 51,08% au 30 juin 2023 (contre 50,62% au 31 décembre 2022), cette dernière étant sous contrôle conjoint d'AFYREN et Bpifrance. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la Société en date du 18/09/2023.

### 2. Base de préparation

#### 2.1. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés résumés semestriels de la Société au 30 juin 2023 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union Européenne (UE) et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la Société (les « derniers états financiers annuels »).

Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers consolidés préparé selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatifs en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers annuels.



Les principes comptables utilisés pour la préparation de ces états financiers consolidés semestriels résumés sont identiques à ceux appliqués par la Société au 31 décembre 2022, à l'exception :

- Des textes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2023 ;
- Des dispositions spécifiques d'IAS 34 utilisées pour la préparation des états financiers semestriels consolidés
- De la consolidation de la nouvelle filiale canadienne AFYREN CANADA ;
- Des dispositions d'IAS 28 utilisées pour le traitement de l'augmentation du pourcentage d'intérêts d'AFYREN dans AFYREN NEOXY ;
- Des principes comptables appliqués pour la comptabilisation des obligations convertibles émises par AFYREN NEOXY et souscrites par AFYREN et la BPI :
  - Au niveau d'AFYREN NEOXY, il s'agit d'instruments financiers composantes incluant une composante dette (l'obligation simple hors option de conversion) et d'une composante capitaux propres (l'option de conversion). La composante dette est évaluée à sa juste valeur en date de comptabilisation initiale sur la base d'un taux d'intérêt de marché, puis au coût amorti. La composante capitaux propres est calculée par différence entre la juste valeur des obligations convertibles (correspondant à leur prix de souscription) et la juste valeur de la composante dette.
  - Au niveau d'AFYREN, les obligations convertibles souscrites sont comptabilisées en actifs financiers non courants et évaluées à leur juste valeur par le biais du compte de résultat. Par ailleurs, est imputée dans ce poste la contrepartie de la quote-part d'AFYREN dans la composante capitaux propres comptabilisée dans les comptes d'AFYREN NEOXY.

Les nouveaux textes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2023 sont IFRS 17 (Contrats d'assurance) et ses amendements, un amendement à IAS 12 (Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction, un amendement à IAS 1 et du Practice Statement 2 (Informations à fournir sur les méthodes comptables), un amendement à IAS 8 (Définition des estimations comptables). Les nouveaux textes n'ont pas d'impact significatif sur les présents états financiers consolidés de la Société.

Les normes et interprétations d'application non encore obligatoires au 30 juin 2023 n'ont pas été appliquées par anticipation. Les impacts attendus ne sont pas significatifs

## 2.2. Recours à des estimations et aux jugements

En préparant ces états financiers consolidés résumés semestriels, la Direction a exercé des jugements et effectué des estimations ayant un impact sur l'application des méthodes comptables de la Société et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées en fonction de l'évolution des incertitudes.

Les jugements significatifs exercés par la Direction pour appliquer les méthodes comptables de la Société et les principales sources d'incertitude des estimations sont ceux décrits dans les derniers états financiers annuels, auxquels s'ajoutent les estimations effectuées dans le cadre de l'évaluation à la juste valeur des obligations convertibles en actifs financiers non courant, ainsi que des composantes dette et capitaux propres dans les comptes d'AFYREN NEOXY.

## 2.3. Devise fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en euros qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les montants sont arrondis au million d'euros le plus proche, sauf indication contraire.

## 2.4. Saisonnalité des activités

Les activités de la Société ne sont pas par nature saisonnières. En conséquence, les résultats intermédiaires au 30 juin 2023 sont indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2023.

## 3. Faits significatifs de la période

### AFYREN

#### Partenariat(s)

En janvier 2023, AFYREN annonce avoir conclu un projet de partenariat avec Mitr Phol, un leader mondial de l'industrie sucrière en vue de l'implantation d'une bioraffinerie en Thaïlande. Ce projet, porté par une joint-venture détenue par AFYREN à 70% et Mitr Phol à 30%, cible le marché asiatique qui représente 25% du marché mondial des acides carboxyliques. Cette deuxième usine vise une capacité de production d'environ 28 000 tonnes par an représentant un chiffre d'affaires d'environ 60 millions d'euros à pleine capacité.

A la date du présent Rapport Financier Semestriel, Les discussions concernant la joint-venture porteuse du projet (détenue par AFYREN à 70% et Mitr Phol à 30%) sont en phase avancée, en vue d'une signature<sup>5</sup> et du lancement des études d'ingénierie permettant de préciser l'investissement nécessaire et le calendrier de construction et de démarrage de production.

#### Filiale à 100% au Québec

Les présents états financiers comprennent, pour la première fois au 30 juin 2023, les comptes de la filiale 9478-2687 Québec Inc. (« AFYREN CANADA »). AFYREN CANADA a été créée au cours de l'exercice 2022 et est détenue en intégralité par AFYREN. La souscription au capital par AFYREN pour un montant de sept mille euros est intervenue au cours du premier semestre 2023. La filiale n'a pas débuté son activité et ces comptes ne sont pas significatifs au regard des présents états financiers.

#### Financement(s)

En avril 2023, la société AFYREN a souscrit un Prêt Innovation de 1 M€ auprès de Bpifrance. Cet emprunt est remboursable en 31 échéances trimestrielles, dont un différé de remboursement de capital sur les 11 premières échéances.

En mai 2023, conformément aux accords de financement déjà en vigueur, AFYREN a souscrit à :

- une augmentation de capital en numéraire d'AFYREN NEOXY à hauteur de 2 M€ dans le cadre d'une augmentation de capital d'un montant global de 3,5 M€, souscrite par ses associés AFYREN et Bpifrance ;
- une obligation convertible AFYREN NEOXY d'un montant 1,5 M€ dans le cadre d'une émission d'un montant global de 3 M€, là encore souscrite par ses associés AFYREN et Bpifrance ;

Ces financements couvrent les avancées du démarrage d'AFYREN NEOXY.

---

<sup>5</sup> Sous réserve d'accord des parties sur les termes définitifs du partenariat

Fin mars 2023, AFYREN a procédé au remboursement en numéraire des obligations convertibles souscrites en mars 2020 pour un montant de 3,6 M€.

### Contrat de liquidité / rachats d'actions

Par avenant au contrat de liquidité en cours avec NATIXIS et ODDO BHF SCA, en date du 18 avril 2023, la société AFYREN a augmenté les moyens mis à disposition dans le cadre de ce contrat de liquidité pour un montant de 0,15 M€ supplémentaire. Pour rappel, 0,3 M€ avaient été versés lors de la mise en œuvre du contrat en novembre 2021.

A la date du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Nombre d'actions : 37 308 titres
- Solde en espèce du compte de liquidité : 197 390€

En avril 2023, AFYREN a mis en œuvre un programme de rachat d'actions conformément à la décision du Conseil d'administration d'AFYREN dans sa réunion en date du 21 mars 2023. Dans un contexte de cours bas, ce programme permet de limiter la dilution des actionnaires issue des plans pluriannuels d'attributions d'actions, sans impact significatif sur la trésorerie puisqu'il porte sur un maximum de 52,000 actions. Au 30 juin 2023, le volume d'actions racheté dans le cadre de ce programme s'élevait à 16,240 titres.

Par ailleurs, AFYREN a procédé à des rachats d'actions de gré à gré au cours du premier semestre 2023. Au 30 juin 2023, le nombre d'actions rachetées de gré à gré s'élevait à 18,205 titres.

### Opérations sur le capital liées aux AGA et BSPCE

Au cours du premier semestre 2023, des augmentations de capital liées aux exercices de BSPCE et à l'acquisition d'actions gratuites ont été constatées pour un montant total de 1 930 €, correspondant à 96 522 actions d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune.

Le détail de ces opérations figure en Note 14.1.

### Plans d'instruments en capitaux propres

Au cours du premier semestre 2023, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer des actions gratuites. Le détail de ces opérations figure en Note 6.4.2.

Au cours du premier semestre 2023, 26 667 BSPCE 5 ont été annulés suite au départ de salariés.

Les faits significatifs de la période du premier semestre 2022 figurent dans le Rapport Financier Semestriel 2022 de la société, disponible [ici](#).

### AFYREN NEOXY (société mise en équivalence)

#### Financement(s)

En mars 2023, AFYREN NEOXY a sécurisé auprès de BNP une autorisation de découvert de 5 M€ sur 2023, ramené à 2,5 M€ sur 2024, visant à couvrir d'éventuels besoins de financement court-terme (préfinancement décaissement de subvention...).

En mai 2023, la société AFYREN NEOXY a souscrit un Prêt Innovation de 1 M€ auprès de Bpifrance. Cet emprunt est remboursable en 31 échéances trimestrielles, dont un différé de remboursement de capital sur les 11 premières échéances.

### Emprunt obligataire

L'assemblée générale d'AFYREN NEOXY du 11 mai 2023 a décidé d'une émission de 3 000 000 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 1 euro, soit un emprunt d'un montant total en principal de 3 M€. Ces obligations convertibles en actions ont été souscrites à parts égales par les deux actionnaires de la société AFYREN NEOXY, soit 1,5M€ pour la Société AFYREN et 1,5M€ pour Bpifrance.

Les principales caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

- Durée de l'emprunt : 4 ans.
- Intérêts : Intérêts capitalisés de 8,00 % par an
- Parité de conversion : une action de la société pour une obligation convertible en action

### Opération sur le capital

L'assemblée générale d'AFYREN NEOXY du 11 mai 2023 a décidé d'une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 3,5 M€, pour le porter de 46,101 M€ à 49,601 M€, par création de 3 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, émise au pair. Cette augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 2 M€ par la société AFYREN, le solde étant souscrit par Bpifrance.

### Mise en service industrielle et démarrage de la production

En juin 2023, AFYREN annonce des avancées significatives dans les opérations de production de l'usine et la livraison des premiers lots d'acides organiques biosourcés. Le travail de fiabilisation des opérations se poursuit afin de démarrer la production en continu. AFYREN prévoit ensuite une montée en puissance progressive des volumes afin de produire 16 000 tonnes d'acides carboxyliques par an à pleine capacité.

Les faits significatifs de la période du premier semestre 2022 figurent dans le Rapport Financier Semestriel 2022 de la société, disponible [ici](#).

## 4. Evènements postérieurs à la clôture

### Financement(s)

En septembre 2023, la société AFYREN NEOXY a conclu avec BPCE Factor deux contrats d'affacturage destinés à céder les créances des clients français et étranger (Union Européenne et Etats-Unis).

En août 2023, la société AFYREN NEOXY a souscrit un Prêt Nouvelle Industrie de 6 M€ auprès de Bpifrance. Cet emprunt est remboursable en 60 échéances trimestrielles, dont un différé de remboursement de capital sur les 12 premières échéances.

### Plan d'incitation à long-terme

En septembre 2023, AFYREN a mis en place un nouveau plan d'incitation long-terme sur à destination de certains salariés et mandataires sociaux. Celui-ci repose sur des objectifs de performance, incluant un volet extra-financier à horizon 2025, sous condition de présence à cette date. Ce plan correspond à un volume global d'actions potentiel de 190,206 actions.

## 5. Participation mise en équivalence de AFYREN NEOXY

En décembre 2018, un partenariat avec la Bpifrance a été mis en place via la coentreprise AFYREN NEOXY sous contrôle conjoint des deux partenaires.

Le tableau suivant résume les informations financières de AFYREN NEOXY telles que préparées dans ses états financiers consolidés IFRS établis selon les mêmes méthodes comptables qu'AFYREN. Il réconcilie en outre les informations financières résumées de la valeur comptable de la participation d'AFYREN dans AFYREN NEOXY :

En k€	2023.06	2022.12	2022.06
<b>Pourcentage de détention des titres</b>	<b>51,08%</b>	<b>50,62%</b>	<b>50,62%</b>
Actifs non courants	78 568	69 847	
Actifs courants hors trésorerie et équivalents de trésorerie	2 306	10 508	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 707	8 440	
Passifs non courants	29 778	28 272	
Passifs courants	25 754	27 903	
<b>Actifs nets (100%)</b>	<b>32 048</b>	<b>32 620</b>	
Actifs nets attribuables à la société Afyren	16 370	16 513	
Goodwill	85		
<b>Valeur comptable des intérêts dans la coentreprise Neoxy</b>	<b>16 456</b>	<b>16 513</b>	
Résultat opérationnel	- 4 498		- 2 510
Résultat financier	- 540		- 232
Impôt sur le résultat	42		-
Résultat net	- 4 996		- 2 808
Autres éléments du résultat global	-		5
<b>Résultat global (100%)</b>	<b>- 4 996</b>		<b>- 2 804</b>
Quote part de la société Afyren dans le résultat global de Neoxy	- 2 529		- 1 419
Dividendes reçus par la société Afyren	-		-

### Opération(s) sur le capital et obligations convertibles

L'assemblée générale du 11 mai 2023 a décidé d'une augmentation de capital en numéraire pour un montant de 3,5 M€, pour le porter de 46,101 M€ à 49,601 M€, par création de de 3 500 000 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, émise au pair. Cette augmentation de capital a été souscrite à hauteur de 2 M€ par la société AFYREN, le solde étant souscrit par Bpifrance.

Cette prise de participation complémentaire porte le pourcentage de détention d'AFYREN dans AFYREN NEOXY de 50,62% au 31 décembre 2022 à 51,08% au 30 juin 2023. Cette prise de participation complémentaire a entraîné la constatation d'un goodwill à hauteur de 0,09 M€, intégré dans la valeur des titres mis en équivalence.

L'assemblée générale du 11 mai 2023 d'AFYREN NEOXY a décidé d'une émission de 3 000 000 obligations convertibles en actions d'une valeur nominale de 1 euro, soit un emprunt d'un montant total en principal de 3 M€. Ces obligations convertibles en actions ont été souscrites à parts égales par les deux actionnaires de la société AFYREN NEOXY, soit 1,5M€ pour la Société AFYREN et 1,5M€ pour Bpifrance.

Les principales caractéristiques de l'emprunt sont les suivantes :

- Durée de l'emprunt : 4 ans.
- Intérêts : Intérêts capitalisés de 8,00 % par an.
- Parité de conversion : une action de la société pour une obligation convertible en action.

Le traitement comptable de ces obligations convertibles est indiqué en Note 2.1.

### Comptabilisation de la licence de savoir-faire

AFYREN accorde à AFYREN NEOXY une licence sur la technologie constituée de droits sur des brevets et un savoir-faire pour lui permettre de fabriquer et de commercialiser des produits. Les droits d'utilisation démarrent dès la phase d'industrialisation de l'usine, qui comprend une phase de conception (réalisation d'études et adaptation de la technologie au niveau industriel), une phase de construction puis de démarrage jusqu'à atteindre la fin d'une phase de « Ramp-up » et les douze mois qui suivent. Du personnel d'AFYREN est mis à disposition d'AFYREN NEOXY durant ces phases et refacturé sans marge.

La phase de conception et de construction de l'usine s'est étendu de 2019 à 2021, soit une durée de 3 ans, et la Société AFYREN NEOXY envisage d'exploiter cette licence dès son octroi et pendant la mise en production de son usine prévue pour durer 20 ans.

L'exclusivité du contrat de licence est consentie jusqu'à l'atteinte par AFYREN NEOXY d'une capacité de production de 50 000 tonnes. Cette licence d'une durée initiale de 10 ans se poursuivra tant que la société AFYREN NEOXY continuera sa production.

Sur la base de ces éléments, la Société AFYREN NEOXY a enregistré un actif incorporel d'une valeur actualisée de 10,6 M€ correspondant à 23 années de redevances de licence (3 ans depuis son octroi + 20 ans de production), dont 7,5 M€ ont été payés d'avance au titre des 10 premières années. Le solde restant dû est inscrit en dettes sur immobilisations pour 4,3 M€ au 30 juin 2023 (contre 4,2 M€ au 31 décembre 2022).

La licence est amortie sur une durée de 23 ans soit une charge annuelle de 0,5 M€. En sus, une charge d'intérêt liée à la désactualisation de cette dette est enregistrée en charges financières, soit 6,7 M€ sur 23 ans avec des montants annuels non significatifs sur 2023 et 2022.

### Subvention Bio Based Industries (BBI) :

Depuis mai 2020, la société AFYREN NEOXY est à la tête d'un consortium de plusieurs sociétés dans le cadre d'un projet industriel innovant qui s'étalera sur une durée de 4 ans dont le montant global des coûts est évalué à 33 M€. La subvention globale versée par la Commission Européenne s'élèvera à 20 M€ dont 16 M€ sera attribué à AFYREN NEOXY relatif à un engagement de dépenses de 27,6 M€. Si le niveau de dépenses n'est pas atteint, la Société n'aura pas droit au niveau de subvention prévu, soit 16 M€.

Le montant total de cette subvention de 16 M€ est réparti en une subvention d'exploitation de 13,5 M€ reconnue au rythme de l'avancement des dépenses et une subvention d'investissement de 2,4 M€ qui sera reconnue au rythme des amortissements de l'actif une fois mis en service.

Un premier versement de 9,6 M€ (soit 60%) a été obtenu en mai 2020. Sur ce premier versement une retenue de garantie de 0,8 M€ (soit 5% du montant total à verser) a été prélevée par le financeur et comptabilisée en actif financier non courant à la juste valeur en date de comptabilisation initiale puis au coût amorti. La société n'a pas reçu de versement sur l'année 2021.

Un second versement est intervenu à hauteur de 1,7 M€ au cours du premier semestre 2022.

### Subvention Feder :

La société AFYREN NEOXY a signé une convention attributive d'une aide européenne en 2019 dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour un montant de 2 M€. Un versement de 1,6 M€ est intervenu au cours du premier semestre 2022.



### Subvention Région :

La société AFYREN NEOXY a signé en 2019 une convention de financement avec la Région Grand Est destiné à financer l'implantation de l'unité de production pour un montant total d'1 M€. Un versement de 0,5 M€ est intervenu au cours du premier semestre 2022.

### Emprunt Banque Populaire :

AFYREN NEOXY avait bénéficié en 2021, au premier encaissement du prêt souscrit auprès de la Banque Populaire (d'un montant global de 5 M€) à hauteur de 2,5 M€. AFYREN NEOXY a bénéficié au cours du premier semestre 2022 d'un second encaissement relatif à ce financement à hauteur de 2,5 M€.

## 6. Données opérationnelles

### 6.1. Information sectorielle

AFYREN a pour activité de faire de la recherche et développement, ainsi que l'industrialisation et la commercialisation dans le but de mettre au point des procédés de production de molécules, d'extraction de molécules et de métabolites, le tout à partir de biomasse fermentescible. De plus, à date, elle n'a accordé qu'une seule licence à AFYREN NEOXY. La Société n'a donc qu'un seul secteur opérationnel. Par ailleurs, la quasi-totalité de son activité et de ses actifs sont situés en France. Les activités et actifs de la filiale canadienne ne sont pas significatives.

### 6.2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

En k€	2023.06	2022.06
Licence et développement du savoir-faire industriel	708	708
Autres prestations de services	1 247	1 054
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>1 956</b>	<b>1 763</b>

La hausse de 0,2 M€ des autres prestations de services au 30 juin 2023 s'explique par une hausse des prestations techniques à AFYREN NEOXY.

Les variations des passifs de contrats (produits constatés d'avance) s'expliquent de la manière suivante :

En k€	2023.06	2022.12
<b>Passifs de contrats au 1er janvier</b>	<b>2 640</b>	<b>3 912</b>
Augmentation au titre des charges financières de la période sur le contrat de licence	98	145
Chiffre d'affaires comptabilisé sur la période inclus dans l'ouverture	- 708	- 1 417
<b>Passifs de contrats à la clôture</b>	<b>2 030</b>	<b>2 640</b>
Dont Passif Courant	1 369	1 319
Dont Passif Non-Courant	661	1 321

Au 30 juin 2023, la durée résiduelle de la phase d'industrialisation est de 1,5 ans. Ainsi, la somme des prestations non actualisées restant à exécuter à la date de clôture dans le cadre du contrat de licence et de service d'industrialisation s'élève à environ 2 M€, soit un revenu de 1,3 M€ par an.

### 6.3. Autres produits

Les autres produits ne représentent pas un montant significatif et se ventilent comme suit :

En k€	2023.06	2022.06
Subvention d'exploitation	184	204
Subvention d'investissement étalée en résultat	32	32
Production immobilisée	0	-
Gain sur cession d'actifs immobilisés	10	-
Autres	0	- 1
<b>Total autres produits</b>	<b>226</b>	<b>234</b>

### 6.4. Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En k€	2023.06	2022.06
<b>Total avantages du personnel</b>	<b>- 3 249</b>	<b>- 3 024</b>
Achats de consommables et équipements	- 138	- 94
Charges locatives	- 74	- 45
Entretiens et réparations	- 21	- 9
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	- 794	- 633
Frais de déplacements et missions	- 236	- 241
Publicité et communication	- 66	- 79
Autres charges externes	- 209	- 109
<b>Total achats et charges externes</b>	<b>- 1 538</b>	<b>- 1 210</b>
<b>Total amortissements des immobilisations et droits d'utilisation</b>	<b>- 406</b>	<b>- 301</b>
Taxes	- 30	- 22
Autres charges	- 56	- 21
<b>Total autres charges</b>	<b>- 86</b>	<b>- 43</b>

L'augmentation du poste de rémunération d'intermédiaires et honoraires au 30 juin 2023 s'explique principalement par une augmentation des intermédiaires financiers et des honoraires liés à la cotation, ainsi qu'une augmentation des honoraires liée aux travaux de développement des prochaines usines (notamment en Thaïlande).

#### 6.4.1. Charges de personnel

Les charges opérationnelles se décomposent comme suit :

En k€	2023.06	2022.06
Salaires et traitements	- 1 835	- 1 427
Cotisations sociales	- 542	- 402
Charges au titre de régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies	- 194	- 141
Charges au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestation définie	9	- 16
Paiements fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres	- 593	- 1 033
Autres charges de personnel	- 95	- 5
<b>Total</b>	<b>- 3 249</b>	<b>- 3 024</b>

L'augmentation est liée principalement à la hausse des effectifs.

#### 6.4.2. Paiements fondés sur des actions

Le 26 juin 2019, l'assemblée générale de la Société AFYREN a autorisé le Président à mettre en place un plan d'attribution de BSPCE 5 aux salariés d'AFYREN. L'exercice des bons est soumis à une condition de présence. La période d'acquisition des droits est de trois ans (décomposée en trois tranches annuelles d'1/3) à compter de la date d'attribution. Les bons expirent au bout de 10 ans à compter de leur attribution décidée par le Président. Dans le cadre de ce plan, la Société a procédé à plusieurs attributions entre 2019 et 2021.

Conformément aux termes de l'assemblée générale mixte du 11 juin 2021, les délégations de compétences suivantes ont été mises en œuvre au cours de 2022 et 2023 :

- Le Conseil d'administration du 4 février 2022 a décidé de procéder à l'émission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de la Société (les « BSPCE 2021 »). Cette allocation porte sur 17 500 BSPCE 2021, au profit du Président du conseil d'administration. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence sur une durée de 3 ans (33% après 12 mois puis 1/24ème par mois).
- Le Conseil d'administration du 24 mars 2022 a décidé de procéder à l'émission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de la Société (les « BSPCE 2021 »). Cette allocation porte sur 15 000 BSPCE 2021, au profit d'un salarié de la Société AFYREN. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence sur une durée de 3 ans (33% après 12 mois puis 1/24ème par mois).
- Le Conseil d'administration du 24 mars 2022 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 257 620 actions à chacun des deux dirigeants. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence sur une durée de 3 ans et des performances de marché (3 tranches de 10% soumises à condition de présence uniquement et une dernière tranche de 70% soumise également à condition de performance de marché).
- Le Conseil d'administration du 5 juillet 2022 a décidé de procéder à l'émission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise de la Société (les « BSPCE 2022 »). Cette allocation porte sur 7 500 BSPCE 2022, au profit d'une Administratrice de la société AFYREN. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence sur une durée de 3 ans (33% après 12 mois puis 1/24ème par mois).
- Le Conseil d'administration du 3 octobre 2022 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 033 actions au profit d'un salarié de la société AFYREN. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'administration du 5 décembre 2022 a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 13 936 actions au profit de salariés des sociétés AFYREN et AFYREN NEOXY. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'Administration du 17 février 2023 a décidé d'allouer, en date du 17 février 2023, 3 589 actions gratuites (AGA 2021) au profit d'un salarié d'AFYREN. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'Administration du 21 mars 2023 a décidé d'allouer, en date du 6 mars 2023, 3 940 actions gratuites (AGA 2021) au profit d'un dirigeant d'AFYREN NEOXY. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.
- Le Conseil d'Administration du 20 juin 2023 a décidé d'allouer, en date du 12 juin 2023, 2 546 actions gratuites (AGA 2021) au profit d'un salarié d'AFYREN. L'acquisition des actions est soumise à une condition de présence d'un an.

Les principales caractéristiques et conditions relatives aux attributions dans le cadre de ces plans sont les suivantes :

	Nombre d'actions attribuées	Date d'attribution	Conditions d'acquisition des droits	Vie contractuelle des options	Juste valeur moyenne des 3 tranches (en €)
BSPCE 5	25 000	27/06/2019	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,69
BSPCE 5	52 500	01/07/2019	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,69
BSPCE 5	87 500	01/07/2019	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,69
BSPCE 5	10 000	22/10/2019	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,70
BSPCE 5	15 000	30/10/2019	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,70
BSPCE 5	95 000	12/12/2019	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,70
BSPCE 5	7 500	21/05/2020	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,71
BSPCE 5	175 000	16/09/2020	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,68
BSPCE 5	10 000	01/11/2020	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,67
BSPCE 5	10 000	01/12/2020	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,67
BSPCE 5	102 500	21/01/2021	Présence ( 3 ans )	10 ans	5,67
AGA 2021	106 544	07/12/2021	Présence ( 1 an )	n.a.	9,07
BSPCE 5	17 500	04/02/2022	Présence ( 3 ans )	10 ans	3,83
BSPCE 5	15 000	24/03/2022	Présence ( 3 ans )	10 ans	3,65
AGA 2021	515 240	24/03/2022	Présence ( 3 ans )	n.a.	5,36
BSPCE 5	7 500	05/07/2022	Présence ( 3 ans )	10 ans	2,95
AGA 2021-2	4 033	03/10/2022	Présence ( 1 an )	n.a.	6,01
AGA 2021-3	13 936	05/12/2022	Présence ( 1 an )	n.a.	5,95
AGA 2021-4	3 589	17/02/2023	Présence ( 1 an )	n.a.	6,24
AGA 2021-5	3 940	06/03/2023	Présence ( 1 an )	n.a.	5,81
AGA 2021-6	2 546	12/06/2023	Présence ( 1 an )	n.a.	4,98
<b>Total</b>	<b>1 279 828</b>				

Les données utilisées pour évaluer les justes valeurs à la date d'attribution des BSPCE 5 et AGA 2021 attribués en 2022 et 2023 sont les suivantes :

	BSPCE 5 émis en 2022	AGA 2021 émis en 2022	AGA 2021 émis en 2023
Juste valeur en date d'attribution (en €)	De 2,95 à 3,83	De 5,36 à 6,01	De 4,98 à 6,24
Prix de l'action en date d'attribution (en €)	De 7,91 à 8,22	7,91	De 4,98 à 6,24
Prix d'exercice de l'option (en €)	8,02	N/A	N/A
Volatilité attendue (moyenne pondérée)	53%	61%	N/A
Durée de vie attendue (moyenne pondérée)	5 à 6 ans	5 à 6 ans	1 an
Dividendes attendus	0%	0%	0%
Taux d'intérêt sans risque (basé sur les obligations d'État)	De -0,65% à 0,50%	De -0,56% à 0,50%	n.a.

En 2022 et 2023, la variation du nombre de BSPCE 5 est la suivante :

Nombre de BSPCE 5	2023.06	Prix moyen pondéré d'exercice 2023.06 (en €)	2022.12	Prix moyen pondéré d'exercice 2022.12 (en €)	2022.06	Prix moyen pondéré d'exercice 2022.06 (en €)
En circulation au 1er janvier	630 000	2,39	590 000	2,02	590 000	2,06
Déchues pendant la période	- 26 667	2,06	-	-	-	-
Exercées pendant la période	- 44 998	2,06	-	-	-	-
Attribuées pendant la période	-	-	40 000	7,81	32 500	8,02
<b>En circulation à la clôture</b>	<b>558 335</b>	<b>2,43</b>	<b>630 000</b>	<b>2,39</b>	<b>622 500</b>	<b>2,37</b>
Exercables à la clôture	509 167		454 168		285 000	

En 2022 et 2023, la variation du nombre d'AGA 2021 est la suivante :

Nombre d'AGA 2021	2023.06	Prix moyen pondéré d'exercice 2023.06 (en €)	2022.12	Prix moyen pondéré d'exercice 2022.12 (en €)	2022.06	Prix moyen pondéré d'exercice 2022.06 (en €)
En circulation au 1er janvier	533 209	-	106 544	-	106 544	-
Déchues pendant la période	- 2 549	-	-	-	-	-
Exercées pendant la période	- 51 524	-	- 106 544	-	-	-
Attribuées pendant la période	10 075	-	533 209	-	515 240	-
<b>En circulation à la clôture</b>	<b>489 211</b>	<b>-</b>	<b>533 209</b>	<b>-</b>	<b>621 784</b>	<b>-</b>
Exercables à la clôture	-	-	-	-	-	-

En 2022 et sur le premier semestre 2023, le nombre de BSPCE 2, BSPCE 3 et BSPCE 4 est inchangé.

## 7. Résultat financier

Les produits financiers et charges financières de la Société comprennent :

En k€	2023.06	2022.06
Charges d'intérêts sur emprunts	- 20	- 15
Charges d'intérêts sur emprunts obligataires convertibles	- 106	- 74
Charges d'intérêts sur avances remboursables	- 9	- 12
Charges d'intérêts sur dettes de loyers IFRS 16	- 9	- 1
Composante financement sur le contrat de licence	- 98	- 72
Pertes de change	- 1	- 0
<b>Total charges financières</b>	<b>- 243</b>	<b>- 174</b>
Autres produits financiers	665	14
Variation de juste valeur des actifs financiers	81	-
<b>Total produits financiers</b>	<b>746</b>	<b>14</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>503</b>	<b>- 160</b>

La variation de juste valeur des actifs financiers correspond à la variation de juste valeur des obligations convertibles émises par AFYREN NEOXY et souscrites par AFYREN.

## 8. Impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif retenu est de 25% pour sur les deux périodes.

## 9. Immobilisations incorporelles et corporelles

### 9.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

En k€	2022.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de la période	Reclassements	2023.06
Technologie développée en interne	3 682	-	-	-	-	3 682
Concessions, brevets & droits similaires	744	14	-	-	-	759
Frais de développement en cours	905	76	-	-	-	981
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles (valeur brute)</b>	<b>5 331</b>	<b>90</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 421</b>
Amortissement technologie développée en interne	- 1 485	-	-	- 183	-	- 1 667
Amortissement conc, brevets & dts similaires	- 225	-	-	- 36	-	- 261
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
<b>Amortissement immobilisations incorporelles</b>	<b>- 1 710</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 219</b>	<b>-</b>	<b>- 1 929</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>3 621</b>	<b>90</b>	<b>-</b>	<b>- 219</b>	<b>-</b>	<b>3 492</b>

En k€	2021.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de la période	Reclassements	2022.06
Technologie développée en interne	3 682	-	-	-	-	3 682
Concessions, brevets & droits similaires	685	28	-	-	-	713
Frais de développement en cours	660	17	-	-	-	677
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations incorporelles (valeur brute)</b>	<b>5 027</b>	<b>45</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 071</b>
Amortissement technologie développée en interne	- 1 117	-	-	- 183	-	- 1 299
Amortissement conc, brevets & dts similaires	- 150	-	-	- 37	-	- 187
Amortissement autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
<b>Amortissement immobilisations incorporelles</b>	<b>- 1 267</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 220</b>	<b>-</b>	<b>- 1 487</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>3 760</b>	<b>45</b>	<b>-</b>	<b>- 220</b>	<b>-</b>	<b>3 585</b>

Les variations des concessions, brevets & droits similaires correspondent aux acquisitions de brevets nécessaires à la recherche et développement.

Les variations des frais de développement en cours correspondent aux dépenses engagées dans le cadre du projet « R&D Booster » démarré en février 2019.

## 9.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

En k€	2022.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de la période	Reclassements	2023.06
Autres installations tech, matériel & outillage	451	70	-	-	5	526
Agencements	75	-	-26	-	67	116
Mobilier de bureau	17	-	-	-	42	59
Matériel informatique	8	1	-	-	-	9
Autres immobilisations corporelles	-0	-	-0	-	-	-0
Immobilisations corporelles en cours	120	6	-	-	-113	12
<b>Immobilisations corporelles (valeur brute)</b>	<b>671</b>	<b>77</b>	<b>-26</b>	<b>-</b>	<b>-0</b>	<b>722</b>
Amortissement autres installations tech, matériel & outillage	-270	-	-	-49	-	-319
Amortissement Agencements	-27	-	14	-16	-	-29
Amortissement mobilier de bureau	-12	-	-	-8	-	-19
Amortissement matériel informatique	-4	-	-	-1	-	-5
Amortissement autres immobilisations corp.	-0	-	-	0	-	0
<b>Amortissement immobilisations corporelles</b>	<b>-313</b>	<b>-</b>	<b>14</b>	<b>-73</b>	<b>-</b>	<b>-373</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>358</b>	<b>77</b>	<b>-12</b>	<b>-73</b>	<b>-0</b>	<b>349</b>

En k€	2021.12	Acquisitions	Cessions	Dotations de la période	Reclassements	2022.06
Autres installations tech, matériel & outillage	294	167	-	-	-	461
Agencements	57	3	-	-	-	60
Mobilier de bureau	17	-	-	-	-	17
Matériel informatique	6	-	-	-	-	6
Autres immobilisations corporelles	0	-	-	-	-	0
Immobilisations corporelles en cours	2	20	-	-	-	22
<b>Immobilisations corporelles (valeur brute)</b>	<b>376</b>	<b>190</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>566</b>
Amortissement autres installations tech, matériel & outillage	-210	-	-	-25	-	-235
Amortissement Agencements	-15	-	-	-6	-	-21
Amortissement mobilier de bureau	-10	-	-	-1	-	-11
Amortissement matériel informatique	-3	-	-	-1	-	-3
Amortissement autres immobilisations corp.	0	-	-	0	-	0
<b>Amortissement immobilisations corporelles</b>	<b>-237</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-33</b>	<b>-</b>	<b>-270</b>
<b>Total valeur nette</b>	<b>139</b>	<b>190</b>	<b>-</b>	<b>-33</b>	<b>-</b>	<b>296</b>

Les variations des immobilisations corporelles au cours des périodes 30 juin 2022 et 2023 concernent essentiellement des acquisitions de matériels.

## 9.3. Tests de dépréciation

Il n'a pas été identifié d'indice de perte de valeur sur les deux périodes.

## 10. Contrats de location

Dans le cadre de son activité, la Société est amenée à louer des locaux, des véhicules ainsi que des matériels.

Les principaux contrats sont :

- Les contrats 3-6-9 des bureaux de Clermont-Ferrand et Lyon signés en mai et septembre 2020. Les durées de location retenues correspondent à la première période triennale dans la mesure où une prolongation au-delà n'est pas raisonnablement certaine au



regard des besoins croissants en matière des locaux. Il s'agit de loyers fixes indexés. Le contrat des bureaux de Lyon a pris fin au cours du mois de juin 2023.

- Le contrat 3-6-9 des nouveaux bureaux de Lyon signés en décembre 2022. La durée de location retenue correspond à la première période triennale dans la mesure où une prolongation au-delà n'est pas raisonnablement certaine au regard des besoins croissants en matière des locaux. Il s'agit de loyers fixes indexés.
- Les contrats de location des véhicules ont des loyers fixes et des durées d'environ 3 ans ne contenant pas d'option de résiliation anticipée ni de renouvellement.
- Les contrats exemptés pour courte durée correspondent essentiellement à des locaux temporaires. Les contrats exemptés pour faible valeur correspondent essentiellement à du matériel informatique.

Les droits d'utilisation se décomposent de la manière suivante :

En k€	Locaux	Véhicules	Matériels	TOTAL
<b>Solde au 1er janvier 2022</b>	118	30	0	148
Charge d'amortissement pour la période	- 82	- 28		- 110
Reprise d'amortissement pour la période				-
Ajouts à l'actif « droits d'utilisation »	344	64		408
Décomptabilisation de l'actif « droits d'utilisation »				-
<b>Solde au 31 Décembre 2022</b>	380	65	0	446
Charge d'amortissement pour la période	- 99	- 15		- 113
Reprise d'amortissement pour la période				-
Ajouts à l'actif « droits d'utilisation »	42			42
Décomptabilisation de l'actif « droits d'utilisation »	- 11			- 11
<b>Solde au 30 juin 2023</b>	312	51	0	363

Par ailleurs, les impacts afférents sur le compte de résultat et en termes de flux de trésorerie se présentent comme suit :

- Montants comptabilisés en résultat net

En k€	2023.06	2022.06
Charges d'intérêts sur dettes de loyers	9	1
Charges liées aux contrats de location de courte durée	17	4
Charges liées aux contrats de location portant sur des actifs de faible valeur, hors contrats de location de courte durée sur des actifs de faible valeur	35	25
<b>Solde au 30 juin</b>	<b>60</b>	<b>31</b>

- Montants comptabilisés en flux de trésorerie :

En k€	2023.06	2022.06
Total des sorties de trésorerie imputables aux contrats de location	176	94

## 11. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se décomposent comme suit :

En k€	2023.06	2022.12
Obligations convertibles	1 109	-
Dépôts et cautionnements versés	63	61
<b>Actifs financiers non courant</b>	<b>1 172</b>	<b>61</b>

Les actifs financiers non courants correspondent :

- Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, à des cautions versées dans le cadre de contrats de location pour 0,06 M€
- Au 30 juin 2023, aux obligations convertibles (émises par AFYREN NEOXY) souscrites par AFYREN au cours du premier semestre 2023 pour 1,1 M€, correspondant à la juste valeur

des instruments de 1,6 M€ à la laquelle est imputée 0,5 M€ correspondant à la quote-part d'AFYREN dans la composante capitaux propres des obligations, comptabilisée dans les comptes d'AFYREN NEOXY. Cf. Note 2.1 pour le traitement comptable.

## 12. Créances clients et autres actifs courants

Les créances clients et autres actifs courants se décomposent comme suit :

En k€	2023.06	2022.12
Créances clients	1 237	788
Dépréciation des créances au titre des pertes attendues	-	-
<b>Total créances clients</b>	<b>1 237</b>	<b>788</b>
<b>Actifs financiers courants</b>	<b>361</b>	<b>71</b>
Charges constatées d'avance	161	91
Créances fiscales	87	96
Comptes courants actif	6	6
Créance sur crédit d'impôt recherche	-	365
Autres actifs courants	44	73
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>298</b>	<b>630</b>

Les créances clients correspondent aux créances vis-à-vis d'AFYREN NEOXY dans le cadre des contrats de services conclus avec cette dernière.

Le poste « Créance sur crédit d'impôt recherche » est nul au 30 juin 2023 du fait du remboursement en double du crédit d'impôt recherche 2022 - cf. note 16.

Le poste « Actifs financiers courants », s'élevant à 0,4 M€ au 30 juin 2023 et 0,07 M€ au 31 décembre 2022, est relatif :

- Au compte de liquidité souscrit le 1er novembre 2021 ;
- Au compte de rachat d'actions souscrit en avril 2023, dans le cadre d'un programme de rachat d'actions destinées à servir les plans pluriannuels d'attributions gratuites d'actions.

Lors de la souscription de ce contrat de liquidité d'une durée de 12 mois (avec tacite reconduction) avec la société Oddo (« l'Animateur »), la Société a fait un versement de 0,3 M€. Cette somme est destinée à financer les achats et ventes d'actions propres fait par l'Animateur aux conditions de marché. Au cours du premier semestre 2023, AFYREN a procédé à l'augmentation des moyens mis à disposition dans le cadre du contrat de liquidité à hauteur de 0,15 M€.

Lors de la souscription du contrat de rachat d'actions auprès du même Animateur, la Société a fait un versement de 0,25 M€. Dans un contexte de cours bas, ce programme permet de limiter la dilution des actionnaires issue des plans pluriannuels d'attributions gratuites d'actions.

## 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie

En k€	2023.06	2022.12
Comptes bancaires	3 070	8 168
Équivalents de trésorerie	49 583	54 164
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière</b>	<b>52 652</b>	<b>62 333</b>
Découverts bancaires remboursables à vue et utilisés pour les besoins de la gestion de la trésorerie	-	-
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie</b>	<b>52 652</b>	<b>62 333</b>

Le poste « Equivalents de trésorerie » correspond à des comptes à terme. Au 30 juin 2023, ces comptes à terme sont ouverts pour une durée allant de 3 mois à 5 ans et sont remboursables à tout moment de manière anticipée sous réserve d'un préavis de 32 jours.

## 14. Capitaux propres

### 14.1. Capital social

Le capital social de la Société est constitué de :

	Actions ordinaires		Actions de préférence A		Total	
	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12	2023.06	2022.12
<b>Nombre d'actions :</b>						
En circulation au 1er janvier	15 577 403	15 470 859	10 291 165	10 291 165	25 868 568	25 762 024
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	96 522	106 544	-	-	96 522	106 544
<b>En circulation à la clôture – actions entièrement libérées</b>	<b>15 673 925</b>	<b>15 577 403</b>	<b>10 291 165</b>	<b>10 291 165</b>	<b>25 965 090</b>	<b>25 868 568</b>

	Actions ordinaires		Actions de préférence A		Total	
	2022.06	2021.12	2022.06	2021.12	2022.06	2021.12
<b>Nombre d'actions :</b>						
En circulation au 1er janvier	15 470 859	7 184 500	10 291 165	10 291 165	25 762 024	17 475 665
Diminution de capital	-	-	-	-	-	-
Augmentation de capital	-	8 286 359	-	-	-	8 286 359
<b>En circulation à la clôture – actions entièrement libérées</b>	<b>15 470 859</b>	<b>15 470 859</b>	<b>10 291 165</b>	<b>10 291 165</b>	<b>25 762 024</b>	<b>25 762 024</b>

### Opérations sur le capital 2023

Au cours du premier semestre 2023, les opérations sur le capital ont été les suivantes :

- En date du 21 mars 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 19 921 BSPCE pour un montant total de 398 €, par émission de 19 921 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 41 037 €, soit une prime d'émission de 40 639 €.
- En date du 24 mars 2023, il a été constaté une augmentation de capital suite à l'acquisition d'actions gratuites attribuées le 24 mars 2022 pour un montant de 1 030 €, par émission de 51 524 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. L'augmentation de capital est réalisée par prélèvement sur les réserves de la Société.
- En date du 20 juin 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 23 411 BSPCE pour un montant total de 468 €, par émission de 23 411 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 48 227 €, soit une prime d'émission de 47 758 €.
- En date du 30 juin 2023, il a été constaté une augmentation de capital issue de l'exercice de 1 666 BSPCE pour un montant total de 33 €, par émission de 1 666 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 euro chacune. Le prix total d'exercice est de 3 432 €, soit une prime d'émission de 3 399 €.

Au 30 juin 2023, le capital est ainsi porté à 519 302 €, divisé en 25 965 090 actions.

### Opérations sur le capital 2022

Le 9 décembre 2022, le Conseil d'Administration a constaté, en date du 7 décembre 2022, une augmentation de capital issue de l'acquisition définitive du plan d'actions gratuites du 7 décembre 2021 pour un montant de 2 131 € par émission de 106 544 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 0,02 € chacune. L'augmentation de capital a ainsi porté le capital social à 517 371 €, divisé en 25 868 568 actions.

### 14.2. Résultat par action

**Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (de base)**

	2023.06	2022.06
En k€		
Résultat net de la période, attribuable aux propriétaires de la Société	- 5 123	- 4 160
<b>Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires</b>	<b>- 5 123</b>	<b>- 4 160</b>

**Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (de base)**

	2023.06	2022.06
Nombre d'actions ordinaires au 1er janvier	25 868 568	25 762 024
Diminution de capital	-	-
Augmentation de capital (en nombre d'actions)	96 522	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de la période</b>	<b>25 889 382</b>	<b>25 762 024</b>
<b>Résultat de base par action en €</b>	<b>- 0,20</b>	<b>- 0,16</b>
<b>Résultat dilué par action en €</b>	<b>- 0,20</b>	<b>- 0,16</b>

Le résultat dilué par action correspond au résultat de base dans la mesure où les BSPCE émis sont anti-dilutifs compte tenu du résultat net négatif de la Société.

**15. Provisions et passifs éventuels**

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, la provision de 0,01 M€ est relative à un litige prud'homal.

Par ailleurs, la Société n'a pas identifié de passif éventuel significatif.

**16. Emprunts, dettes financières et dettes de loyer****16.1. Principaux termes et conditions des emprunts et dettes financières**

Les termes et conditions des emprunts en cours sont les suivants :

En k€	Devise	Taux d'intérêt variable/fixe	Année d'échéance	Valeur nominale	2023.06 Valeur comptable	2022.12 Valeur comptable
Obligations convertibles	EUR	Taux fixe	2023	3 567	-	3 412
<b>Total obligations convertibles</b>				<b>3 567</b>	<b>-</b>	<b>3 412</b>
Prêt garantie Etat (PGE) - BNP	EUR	Taux fixe	2026	780	600	699
Prêt garantie Etat (PGE) - BPI	EUR	Taux fixe	2026	300	225	281
Prêt garantie Etat (PGE) - BPAR	EUR	Taux fixe	2026	780	589	685
Prêt garantie Etat (PGE) - CA	EUR	Taux fixe	2026	780	587	683
<b>Total prêts garantie Etat (PGE)</b>				<b>2 640</b>	<b>2 000</b>	<b>2 349</b>
Avance remboursable BPI PAI 1	EUR	Taux EURIBOR 3 mois moyenne	2023	50	-	3
Avance remboursable BPI PAI 2	EUR	Taux fixe	2024	150	30	45
Avance remboursable BPI PAI 3	EUR	Taux fixe	2024	302	91	136
Avance remboursable BPI PAI 3	EUR	Taux fixe	2025	198	89	119
Avance remboursable BPI CMI2	EUR	Taux fixe	2024	573	178	302
<b>Total avances remboursables</b>				<b>1 273</b>	<b>388</b>	<b>604</b>
FIAD Taux zéro	EUR	Taux fixe	2021	-	-	-
BPI ADI Taux zéro	EUR	Taux fixe	2024	690	173	276
Prêt participatif Total	EUR	Taux fixe	2024	400	112	179
Prêt BPI Innovation R&D 1	EUR	Taux fixe	2027	750	675	750
Prêt BPI Innovation R&D 2	EUR	Taux fixe	2028	200	200	200
Prêt BPI Innovation R&D 3	EUR	Taux fixe	2030	1 000	1 000	-
Prêt BP Boehringer	EUR	Taux fixe	2027	75	56	64
BPI Assurance prospection	EUR	Taux fixe	2029	52	52	52
<b>Total autres emprunts</b>				<b>3 167</b>	<b>2 268</b>	<b>1 521</b>
<b>Dettes de loyers</b>	EUR	Taux fixe		<b>345</b>	<b>345</b>	<b>411</b>
<b>Intérêts courus</b>					<b>238</b>	<b>242</b>
<b>Total</b>				<b>10 992</b>	<b>5 239</b>	<b>8 539</b>
<b>Part courante</b>					<b>1 597</b>	<b>5 054</b>
<b>Part non courante</b>					<b>3 641</b>	<b>3 485</b>

En 2022, la Société a souscrit :

- Un emprunt revitalisation Boehringer auprès de Banque Populaire pour un montant de 0,075 M€ ;
- Une assurance prospection export auprès de BPI pour un montant de 0,1 M€, dont 0,05 M€ ont été perçus sur l'exercice.

En 2023, la Société a souscrit :

- Un emprunt innovation R&D auprès de Bpifrance pour un montant de 1 M€.

Fin mars 2023, AFYREN a procédé au remboursement en numéraire des obligations convertibles souscrites en mars 2020 pour un montant de 3,6 M€.

## 17. Fournisseurs et autres passifs courants et non courants

Les dettes fournisseurs et autres passifs se décomposent comme suit :

En k€	2023.06	2022.12
<b>Total dettes fournisseurs</b>	488	520
<b>Produits différés courants (passifs de contrat client)</b>	1 369	1 319
Dettes sociales	1 248	919
Dettes fiscales	404	147
<b>Total autres passifs courant</b>	1 652	1 066
Produits différés non courants (passifs de contrat client)	661	1 321
Produits différés non courants (subvention)	981	997
<b>Total</b>	<b>5 152</b>	<b>5 222</b>

Concernant les produits différés courants et non courants liés à des passifs de contrat client - cf. note 6.2.

La hausse du poste « Dettes sociales » est liée à la hausse des effectifs, ainsi qu'aux cotisations dues sur les nouveaux plans en instruments de capitaux propres.

La hausse du poste « Dettes fiscales » est liée à des éléments de TVA collectée sur des factures de prestations de services, et au fait que le remboursement du Crédit d'impôt recherche 2022 a été perçu en double pour un montant de 0,4 M€ au 30 juin 2023.

Cette situation a été régularisée au cours du mois de juillet 2023.

Les autres produits différés non courants sont relatifs aux subventions d'investissements reçues, et comprennent principalement deux subventions :

- Subvention CMI 2 pour 0,6 M€ reçue dans le cadre du programme de soutien à l'innovation de Bpifrance ;
- Subvention R&D Booster pour 0,4 M€ reçue dans le cadre du projet de démonstration de la production semi-industrielle de produits naturels de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

## 18. Instruments financiers et gestion des risques

### 18.1. Classement et juste valeur des instruments financiers

En k€	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	2023.06		2022.12	
			Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Obligations convertibles	Juste valeur par compte de résultat	Niveau 3 - Note 6	1 109	1 109	-	-
Dépôts et cautionnements	Juste valeur	Niveau 2 - Note 2	63	63	62	62
<b>Total actifs financiers non courants</b>			<b>1 172</b>	<b>1 172</b>	<b>62</b>	<b>62</b>
Créances clients	Coût amorti	Note 1	1 237	1 237	788	788
Autres actifs financiers courants	Coût amorti	Note 1	361	361	71	71
Autres actifs financiers courants	Coût amorti	Note 1	38	38	38	38
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût amorti	Note 1	52 652	52 652	62 333	62 333
<b>Total actifs financiers courants</b>			<b>54 289</b>	<b>54 289</b>	<b>63 230</b>	<b>63 230</b>
<b>Total actif</b>			<b>55 461</b>	<b>55 461</b>	<b>63 292</b>	<b>63 292</b>
Obligations convertibles	Juste valeur	Niveau 2 - Note 5	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 5	3 446	3 446	3 261	3 261
<b>Total passifs financiers non courants</b>			<b>3 446</b>	<b>3 446</b>	<b>3 261</b>	<b>3 261</b>
<b>Dettes de loyers non courant</b>	Coût amorti	Niveau 2 - Note 3	<b>195</b>	<b>195</b>	<b>224</b>	<b>224</b>
Obligations convertibles	Juste valeur	Niveau 2 - Note 5	-	-	3 412	3 412
Emprunts et dettes financières	Coût amorti	Niveau 2 - Note 5	1 447	1 447	1 455	1 455
Dettes fournisseurs	Coût amorti	Note 1	488	488	520	520
<b>Total passifs financiers courants</b>			<b>1 935</b>	<b>1 935</b>	<b>5 386</b>	<b>5 386</b>
<b>Dettes de loyers courant</b>	Coût amorti	Note 3	<b>150</b>	<b>150</b>	<b>187</b>	<b>187</b>
<b>Total passif</b>			<b>5 727</b>	<b>5 727</b>	<b>9 059</b>	<b>9 059</b>

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnement est jugée non significative.

Note 3 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette de loyers et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur n'est pas fournie.

Note 5 - La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché. Toutefois, l'écart avec la valeur nette comptable des instruments n'est pas significatif compte tenu de la faible évolution des taux d'intérêt sans risque et du spread de crédit de la Société.

Note 6 - la juste valeur des obligations convertibles a été estimée sur la base d'un modèle Black-Scholes. Les principes hypothèses retenues sont les suivantes :

	11/05/2023	30/06/2023
<b>Juste valeur de l'action (en €)</b>	1,00	1,00
<b>Taux sans risque</b>	2,74%	3,20%
<b>Taux de dividende</b>	0,00%	0,00%
<b>Volatilité attendue de l'action</b>	48,06%	52,94%
<b>Spread de crédit (basis points)</b>	1 567 bps	1 505 bps

Sensibilité : au 30 juin 2023, une variation du prix de l'action de +/- 0,5% conduirait à une variation de la juste valeur de + 1 M€ /- 0,8 M€. Une variation de la volatilité de +/- 10 % conduirait à une variation de la juste valeur de +/- 0,2 M€. Une variation du spread de crédit de +/- 1 % conduirait à une variation de la juste valeur de +/- 0,07 M€.



## 19. Transaction avec les parties liées

Les transactions avec la société AFYREN NEOXY sont les suivantes :

K€	2023.06	2022.12	2022.06
Actif financier non courant	1 109	-	
Créance client	1 286	788	
Passifs sur contrat client (produits différés)	2 030	2 640	
Charges financières	-98		-72
Produits financiers	10		-
Achats et charges externes	72		-
Chiffre d'affaires	1 956		1 763
- Revenu de licence et développement du savoir-faire industriel	708		708
- Autres prestations de services	1 247		1 054

## 20. Engagement hors bilan

En K€	2023.06	2022.12
Gages données (liés à des avances BPI)	33	33
<b>Garanties recues :</b>		
Garantie reçue BPI : Fonds National de garantie – Prêt participatif Amorçage des PME et TPE.	84	122
Garantie reçue BPI : Fonds Auvergne PPA	12	18
Garantie reçue BPI : Fonds de garantie d'intervention d'AI/SI	-	1
Garantie reçue BPI : Fonds Européen d'Investissement	72	102

### **3.3 RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS RESUMES SEMESTRIELS AU 30 JUIN 2023**

Période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023

Au Président du Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société AFYREN et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des Etats financiers résumés semestriels de la société AFYREN, établis en IFRS, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces états financiers résumés semestriels ont été établis sous la responsabilité du président du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les états financiers résumés semestriels, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des états financiers résumés semestriels avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Fait à Lyon, le 18 septembre 2023

Le commissaire aux comptes

**RSM Rhône-Alpes**

Société de Commissariat aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de  
Lyon

**Gael DHALLUIN**

Associé